



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Émeutes à Mâcon

Question au Gouvernement n° 343

Texte de la question

ÉMEUTES À MÂCON

Mme la présidente . La parole est à M. Benjamin Dirx.

M. Benjamin Dirx . La semaine dernière, la ville de Mâcon a été le théâtre de violences urbaines, qui ont choqué l'ensemble des Français et profondément touchés les Mâconnaises et les Mâconnais.

Un député du groupe DR . C'est inacceptable !

M. Benjamin Dirx . Ces violences, sur fond de narcotrafic, ne sont pas sans rappeler les émeutes de 2023, qui avaient touché le même quartier de la ville et détruit partiellement une école, de sorte qu'elle n'a pas pu rouvrir ses portes. Monsieur le garde des sceaux, je vous remercie de votre soutien immédiat à la ville de Mâcon, tout comme je remercie le ministre de l'intérieur pour le déploiement rapide de CRS en renfort des policiers et des gendarmes.

M. Pierre Cordier . Très bien !

M. Benjamin Dirx . Depuis la semaine dernière, cinq individus ont été interpellés, quatre jeunes majeurs et un mineur. Ces faits surviennent alors que deux propositions de loi importantes arrivent au Parlement, la première sur le narcotrafic et la deuxième sur la justice des mineurs, défendue par le groupe Ensemble pour la République, en particulier par Gabriel Attal et Jean Terlier. Monsieur le garde des sceaux, pouvez-vous nous expliquer en quoi ces propositions de loi apporteront des avancées concrètes et des réponses aux attentes des Français ?

Outre ces mesures, la ville de Mâcon aura besoin de soutien humain et financier pour reconstruire ce quartier. De quelle manière comptez-vous nous aider ?

Un député du groupe RN . C'est de la lèche !

M. Benjamin Dirx . Enfin, en 2017, un projet de cité judiciaire a été débloqué dans notre préfecture. Il symbolise une justice rapide, efficace et proche de nos concitoyens. Pouvez-vous nous confirmer sa réalisation imminente ? Alphonse de Lamartine écrivait que le vrai citoyen est celui qui s'oublie dans l'intérêt public. Souvenons-nous en et rappelons sans cesse les vertus de notre République. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et DR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice.

M. Gérald Darmanin, *ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice* . Je veux vous témoigner, ainsi qu'au maire de Mâcon, le soutien du gouvernement. Vous avez souligné le travail accompli par le ministre de l'intérieur. Le procureur de la République mène l'action judiciaire et, de façon plus générale, le ministère de la justice s'efforce de traiter les interpellations, puis, une fois les preuves exposées, de procéder à des condamnations fermes. En effet, vous l'avez très bien dit, ces faits relèvent manifestement de la lutte contre le narcobanditisme, et ils se produisent après des menaces contre les élus, dont vous-même et le maire de Mâcon avez été la cible, car tous les deux avez réussi à lutter contre le narcotraffic dans votre territoire. Les représailles ne peuvent évidemment pas être laissées impunies.

Vous avez mentionné à raison deux textes très importants. J'espère que nous étudierons le premier très rapidement. Il s'agit de la proposition de loi du président du groupe EPR Gabriel Attal, dont Jean Terlier est le rapporteur, sur la violence qui touche les mineurs. Elle vise à autoriser la comparution immédiate pour les mineurs inculpés des délits les plus graves, comme attaquer un commissariat, menacer un élu ou trafiquer de la drogue. Elle tend à atténuer l'excuse de minorité : un mineur n'est pas un majeur, mais un mineur d'aujourd'hui n'est pas un mineur de 1945. (*Protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Nous y sommes également favorables, afin que nous puissions imposer des sanctions adéquates, car les mineurs sont tout autant auteurs que victimes, vous le savez ; ne pas le voir, c'est faire preuve de naïveté.

M. Pierre Cordier . Il a raison !

M. Gérald Darmanin, *garde des sceaux* . La question de la responsabilité des parents se pose également. Il ne faut pas généraliser mais elle est en cause dans certains cas. Le drame que nous avons vécu ce week-end à Paris nous pousse aussi à regarder la vérité en face.

Un député du groupe DR . Très bien !

M. Gérald Darmanin, *garde des sceaux* . Par ailleurs, le Sénat examine une proposition de loi très importante sur le narcotraffic, qui crée un parquet spécialisé et prévoit également la spécialisation des policiers, des magistrats et de la détention. Elle prévoit de consacrer des moyens très importants à la captation, à l'information et à la lutte contre le blanchiment, le produit du produit. C'est en luttant contre le blanchiment d'argent que nous gagnerons la bataille contre la drogue. Je suis sûr que le Parlement nous y aidera. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR, DR et LIOT.*)

Données clés

Auteur : [M. Benjamin Dirx](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 343

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 janvier 2025